



CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

BELC - Stage d'hiver 2007

Pour formateurs français et étrangers en français langue étrangère ou seconde

Notice "Modalités d'inscription et de règlement"

Option courte 1 : 19-23 février	Option courte 2 : 26 février-2 mars	Option longue : 19 février-2 mars
---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------

Le BELC-stage d'hiver est avec le BELC-stage d'été l'un des deux grands rendez-vous de formation que le CIEP organise à l'intention de formateurs français et étrangers intéressés par les problématiques de l'enseignement du français langue étrangère, français langue seconde, français pour adultes migrants, évaluation et certifications, français à visée professionnelle, et ingénierie de la formation. Les participants au stage d'hiver trouveront des formations complémentaires dans le cadre du BELC-stage d'été - options courtes 1 et 2.

I. CONDITIONS D'ADMISSION

Ouvert à toutes les catégories de formateurs, de l'enseignement élémentaire à l'université, ce stage s'adresse, en priorité, à celles et ceux qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- avoir un projet professionnel en relation avec le français langue étrangère ou seconde ;
- avoir une expérience de l'enseignement ;
- avoir une expérience d'animation ou de formation.

S'agissant des formateurs étrangers, ce stage est particulièrement destiné à celles et ceux qui, dans leur pays, assurent ou se destinent à assurer des fonctions de formation et des tâches de conception de programmes ou de matériels pédagogiques dans le domaine du français langue étrangère ou seconde.

Les formateurs français peuvent être titulaires ou non titulaires de la fonction publique. Ils peuvent souhaiter acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

II. CONDITIONS D'INSCRIPTION :

date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 janvier 2007

Si vous souhaitez des conseils sur l'orientation, les parcours de formation et le choix des filières, l'équipe du BELC est à votre disposition.

Vous pouvez aussi consulter le programme du stage sur le site Internet du CIEP

www.ciep.fr/formations/belchiver2007/programme.htm

Contact :

CIEP
Pôle langue française
Stages BELC
1, avenue Léon Journault
F-92318 SÈVRES cedex

Analyse des besoins, conseils en formation :
Michèle SAINT-FLOUR, chef de projet
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 60 61
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55
Courriel : saint-flour@ciep.fr

Secrétariat et inscriptions :
Aïcha BOUDEMIA, assistante de gestion
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 60 87
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55
Courriel : boudemia@ciep.fr

A. Candidats étrangers boursiers du gouvernement français

Les fiches de candidature sont disponibles auprès des services de coopération et d'action culturelle de l'ambassade ou du consulat de France du pays de résidence. Elles doivent être déposées auprès de ces services qui veilleront à renseigner eux-mêmes les rubriques statut et financement. Ces derniers devront également compléter et viser le formulaire réservé au candidat boursier et au service de coopération et d'action culturelle.

Ces candidatures seront adressées, par voie hiérarchique, au ministère des Affaires étrangères, Sous-direction du français (CCF/F1), à l'attention de Mlle Astrid Desmars, 244 boulevard Saint Germain, 75007 PARIS [courriel astrid.desmars@diplomatie.gouv.fr] qui, après examen, les transmettra au CIEP.

Le formulaire CNOUS ou Egide du candidat boursier devra être envoyé en parallèle à l'organisme gestionnaire concerné.

B. Candidats étrangers et français, personnel du réseau de coopération et d'action culturelle, assistants techniques, contractuels recrutés sur place (CRSP) et recrutés locaux de nationalité française ou étrangère exerçant dans le réseau de coopération et d'action culturelle (SCAC, centre culturel, institut, alliance française)

La fiche de candidature doit être envoyée accompagnée de *la fiche de demande d'inscription à une formation* disponible sur *Diplonet* à la rubrique Administration générale/Formation. Une fois remplies et visées par la hiérarchie, ces deux fiches doivent être retournées au Département de la formation, à l'attention de Mlle Camille Pauly (34, rue la Pérouse 75775 Paris cedex 16 ; camille.pauly@diplomatie.gouv.fr). Les dossiers retenus seront transmis au CIEP.

C. Candidats pris en charge totalement ou partiellement par un organisme en France ou à l'étranger

Les dossiers de candidature seront adressés au CIEP – Pôle langue française – Stages BELC, par l'intermédiaire de l'organisme assurant la prise en charge. Ces dossiers comprendront :

- **la fiche de candidature ;**
- **une lettre de l'organisme** attestant qu'il prendra en charge les frais de formation et, éventuellement, les frais d'hébergement et de restauration du candidat (le nom du candidat et le montant de la prise en charge devront être précisés). Sans cette attestation, votre inscription ne pourra pas être enregistrée (le règlement se fera sur facture après service fait) ;
- **un chèque** diminué du montant de la prise en charge à l'ordre de "l'agent comptable du CIEP" (**uniquement pour les candidats pris en charge partiellement par un organisme**).

D. Candidats prenant en charge leur stage

Les dossiers de candidature seront adressés directement au CIEP – Pôle langue française – Stages BELC. Ces dossiers comprendront :

- **la fiche de candidature ;**
- **une lettre de motivation ;**
- **un curriculum vitae ;**
- **un chèque ou un ordre de transfert ou virement ou la copie du récépissé du mandat de 350 € ou de 690 €** en fonction de l'option choisie à l'ordre de "l'agent comptable du CIEP".

Le CIEP examinera les dossiers de candidature et répondra au candidat, qu'il soit ou non retenu. Seuls les dossiers complets seront examinés.

III. CERTIFICAT DE STAGE

A la fin de la session, un certificat de stage mentionnant le volume horaire et les contenus de formation suivie est délivré aux participants. L'obtention de ce certificat est soumise à la condition suivante : présence obligatoire à toutes les séances.

Ce certificat est reconnu par le ministère des Affaires étrangères.

En cas d'absence, seule une attestation mentionnant le volume horaire suivi et les contenus sera délivrée.

IV. TARIFS

A. Formation

Le BELC – Stage d'hiver se déroule au CIEP, à Sèvres.

Les stagiaires ont le choix entre trois formules :

Option longue, avec inscription dans deux filières différentes :

- du lundi 19 février au vendredi 2 mars 2007 —————> Coût de la formation : 690,00 €

Options courtes 1 ou 2, avec inscription dans une filière :

- **option courte 1** : du lundi 19 au vendredi 23 février 2007
 - **option courte 2** : du lundi 26 février au vendredi 2 mars 2007
- Coût de la formation : 350,00 €

Chaque filière représente 40 heures de formation.

B. Hébergement et restauration

Vous avez la possibilité d'être hébergé(e) et de prendre vos repas au CIEP si vous le souhaitez.

Option longue : du dimanche 18 février (accueil l'après-midi) au samedi 3 mars (matin)

- forfait hébergement seul (nuit plus petit déjeuner) : 351,00 €
- forfait hébergement en pension complète (pas de restauration le week-end) : 417,00 €
- forfait restauration seul (du lundi midi au vendredi midi compris (10 jours) : 83,50 €

Options courtes 1 ou 2 : du dimanche 18 février (accueil l'après-midi) au samedi 24 février (matin) ou du dimanche 25 février (accueil l'après-midi) au samedi 3 mars (matin)

- forfait hébergement seul (nuit plus petit déjeuner) : 162,00 €
- forfait hébergement en pension complète (pas de restauration le week-end) : 195,00 €
- forfait restauration seul (du lundi midi au vendredi midi compris (5 jours) : 41,75 €

V. RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Le paiement peut être effectué par chèque, par virement ou par mandat international en euros exclusivement.

A. Paiement par chèque :

Les candidats doivent joindre à leur dossier de candidature un chèque de 350,00 € ou 690,00 €, en fonction de l'option choisie, à l'ordre de "l'agent comptable du CIEP". Ce chèque sera retourné en cas de désistement annoncé **avant le 1^{er} février 2007** ou si la candidature n'est pas retenue. Pour tout désistement postérieur au 1^{er} février 2007, le montant versé ne sera pas remboursé (sauf en cas de force majeure et sur justificatif).

B. Paiement par virement et virement international (les frais bancaires sont à la charge du candidat) :

Ce paiement devra être adressé aux coordonnées bancaires suivantes :

Trésorerie Générale de Versailles
16 Avenue de Saint-Cloud
78018 Versailles Cedex

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	78000	00001003976	91

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1780	0000	0010	0397	691

Domiciliation

TPVERSAILLES TRESOR GALE

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

BIC (Bank Identifier Code)

BDFEFRPPXXX

Titulaire du compte CENTRE INTERNATIONAL
ÉTUDES PÉDAGOGIQUES
1 RUE LÉON JOURNAULT
F-92318 SÈVRES

Vous devrez joindre à votre dossier de candidature l'ordre de transfert, ou le virement émis par la banque, ou un relevé de compte prouvant que le compte bancaire a été débité pour un montant de 350,00 € ou 690,00 € en fonction de l'option choisie.

Cet ordre de transfert ou ce virement sera retourné en cas de désistement annoncé **avant le 1^{er} février 2007** ou si la candidature n'est pas retenue. Un relevé d'identité bancaire ou postal international devra être fourni. Pour tout désistement postérieur au 1^{er} février 2007, le montant versé ne sera pas remboursé (sauf en cas de force majeure et sur justificatif).

C. Par mandat et mandat international :

Le mandat devra être établi à l'**ordre de l'agent comptable du CIEP**.

Pour qu'une inscription soit définitive, la copie du récépissé du mandat devra être jointe au dossier de candidature. Ce mandat sera retourné en cas de désistement annoncé **avant le 1^{er} février 2007** ou si la candidature n'est pas retenue. Un relevé d'identité bancaire ou postal international devra être fourni. Pour tout désistement postérieur au 1^{er} février 2007, le montant versé ne sera pas remboursé (sauf en cas de force majeure et sur justificatif).

VI. RÈGLEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Les candidats prenant en charge leur stage et les candidats pris en charge partiellement par un organisme devront régler par chèque, carte bleue ou en espèces (en euros exclusivement) :

- les frais de séjour (en cas d'hébergement) ;

et devront régler par chèque ou en espèces (en euros exclusivement) :

- les frais de restauration (en cas de restauration) ;

à leur arrivée au CIEP, au Service de l'accueil.

En matière d'hébergement et de restauration, en cas de départ anticipé, il ne sera pas effectué de remboursement (les chambres ayant été réservées et les repas commandés).

**Fiche de candidature**

(Valable quel que soit le statut du candidat)

Pour renseigner cette fiche, veuillez consulter la notice "Modalités d'inscription et de règlement"

Photo d'identité

Cadre réservé à l'administration

N° d'inscription

Date et visa du chef de projet

Cochez la case correspondant à votre inscription

 Option courte 1 : 19-23 février Option courte 2 : 26 février-2 mars Option longue : 19 février-2 mars

Date limite d'inscription : 15 janvier 2007

Identité (Écrire une lettre par case en lettres CAPITALES)

Nom																									
Prénom(s)													Nationalité												
Sexe *	Âge	Votre pays d'exercice																							
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	ans																								
Académie																									

* entourez

Statut (Cochez la ou les cases qui correspondent)1 Candidat prenant en charge leur stage.Bénéficiez-vous d'une aide Oui NonSi oui, laquelle ? 2 Candidat pris en charge totalement ou partiellement par un organisme.

Cette fiche de candidature est à envoyer au
CIEP - Pôle langue française
Stages BELC
1, avenue Léon-Journault
F-92318 cedex France

3 Personnel du réseau de coopération et d'action culturelle4 Assistant technique5 Contractuel recruté sur place (CRSP)

Recruté local de nationalité française ou étrangère

6 exerçant dans le réseau de coopération et d'action culturelle (SCAC, institut, centre culturel, alliance française)

Cette fiche de candidature est à envoyer au
ministère des Affaires étrangères,
Département de la formation (RH4-A)
à l'attention de Mlle Camille Pauly,
accompagnée de la fiche d'inscription à
une action de formation disponible sur
Diplonet à la rubrique Administration
générale/Formation

7 Boursier du gouvernement français

Cette fiche de candidature est à envoyer
au ministère des Affaires étrangères, Sous-
direction du français (CCF/F1) à l'attention
de Mlle Astrid Desmars.

Organisme gestionnaire de la bourse :

CNOUS Formulaire "CNOUS" à envoyer à
Mme Pauline Gueirard
6, rue Jean Calvin, 75005 PARIS
Tél. : 01 55 43 58 32
Fax : 01 55 43 58 40 /58 00
Courriel : pauline.gueirard@cnous.fr

EGIDE Formulaire "EGIDE" à envoyer à
Mme Marie-Sophie Laurier
Service "Stages de formation"
28, rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS
Tél. : 01 40 40 58 38
Fax : 01 40 40 59 25
Courriel : marie-sophie.laurier@egide.asso.fr

Adresse où envoyer les documents de stage

Numéro		Rue	
Ville		Province/État	
Code postal		Pays	
Téléphone fixe Indicatif pays Numéro		Téléphone portable Indicatif pays Numéro	
Télécopie			
Courriel personnel			
Courriel professionnel			

Situation professionnelle

Vous êtes actuellement (cochez deux cases maximum)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Enseignant | <input type="checkbox"/> Formateur d'enseignants |
| <input type="checkbox"/> Enseignant chargé d'un projet pédagogique | <input type="checkbox"/> Cadre éducatif |
| <input type="checkbox"/> Conseiller pédagogique | <input type="checkbox"/> Autre Précisez : |
| <input type="checkbox"/> Responsable de projet | |

Vous exercez dans (cochez deux cases maximum)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> un établissement scolaire public | <input type="checkbox"/> une école de langue |
| <input type="checkbox"/> un établissement scolaire privé | <input type="checkbox"/> une alliance française |
| <input type="checkbox"/> un organisme public de formation pour adultes | <input type="checkbox"/> un centre/institut culturel français à l'étranger |
| <input type="checkbox"/> un organisme privé de formation pour adultes | <input type="checkbox"/> une administration de l'éducation |
| <input type="checkbox"/> une université | <input type="checkbox"/> Autre : Précisez : |

Vous enseignez (cochez deux cases maximum)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> le français langue maternelle | <input type="checkbox"/> le français dans une section bilingue |
| <input type="checkbox"/> le français langue étrangère | <input type="checkbox"/> le français sur objectifs spécifiques |
| <input type="checkbox"/> le français langue seconde | <input type="checkbox"/> le français langue étrangère à des adultes migrants |
| <input type="checkbox"/> une autre discipline Précisez : | |

Vous exercez auprès d'un public

- | | |
|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> d'enfants | <input type="checkbox"/> d'étudiants |
| <input type="checkbox"/> d'adolescents | <input type="checkbox"/> d'adultes |

Formation

Quel est votre diplôme le plus élevé ? Dans quelle discipline ?

Diplôme de fin d'études secondaires

Diplôme universitaire : 2 ans 3 ans (niveau licence) 4 ans (niveau maîtrise)

5 ans (niveau DEA, DESS, master) plus de 5 ans (niveau doctorat, thèse)

Quel(s) stage(s) de formation continue avez-vous suivi(s) précédemment ?

Projet professionnel

Quel est votre projet professionnel ?

Quels sont vos besoins en formation (sur le plan théorique et sur le plan pratique) ?

De quelle manière avez-vous été informé de la session du BELC - stage d'hiver ?

par le site Internet du CIEP par le Bulletin officiel de l'Éducation nationale (BOEN)

à l'occasion d'un stage ou d'un forum par une alliance française ou un institut culturel

par un collègue par la revue le *Français dans le monde*

par votre chef d'établissement par une ambassade ou un consulat de France

autre :

Financement du stage (consultez les sections II et IV de la notice "Modalités d'inscription et de règlement")

Qui prend en charge les frais de formation ?

Vous-même Organisme * Vous-même et un organisme * Ministère des Affaires étrangères

* Lequel ?

Souhaitez-vous être hébergé(e) au CIEP ?

Oui

Non

Si oui, qui prend en charge les frais d'hébergement ?

Vous-même Organisme * Ministère des Affaires étrangères

* Lequel ?

Type d'hébergement : Seul (nuit + petit déjeuner) Pension complète

Souhaitez-vous prendre le forfait restauration ?

Oui

Non

Si oui, qui prend en charge les frais de restauration ?

Vous-même Organisme * Ministère des Affaires étrangères

* Lequel ?

Votre arrivée au CIEP

Date d'arrivée : Horaire approximatif (si vous le connaissez déjà) :

Avec la lettre confirmant votre inscription, vous recevrez une fiche de renseignements concernant votre arrivée au CIEP que vous devrez compléter et retourner au CIEP avant le 19 janvier 2007.

Choix des filières

Les candidats doivent choisir une filière par semaine de formation.

Les candidats inscrits pour deux semaines doivent choisir deux filières différentes.

Option courte 1 (semaine 1)

Français langue étrangère (FLE)

Français langue seconde (FLS)

Ingénierie du français sur objectifs spécifiques (FOS)

Ingénierie de la formation

Option courte 2 (semaine 2)

Français langue étrangère (FLE)

Français langue seconde (FLS)

Français langue étrangère pour adultes migrants

Ingénierie de la formation

Évaluation et certifications

Date et signature du candidat

Date et visa du service de coopération et d'action culturelle ou de l'organisme de tutelle

(Les candidats boursiers doivent également renseigner le formulaire concernant leur engagement)

Adresse courriel du responsable de l'action de formation

